

Accidentalité Hauts-de-France Baromètre mensuel – Février 2023

AVERTISSEMENT : La crise sanitaire de la Covid 19 a conduit à des mesures exceptionnelles de restriction des déplacements et des activités, l'évolution de l'accidentalité reflète l'impact de ces mesures depuis mars 2020 la manière dont les Français ont adapté leur mobilité selon les périodes. Depuis le 2 février 2022, le télétravail n'est plus obligatoire 3 à 4 jours en France métropolitaine. Il n'y a plus de restrictions concernant les déplacements. Cependant, les indicateurs de l'accidentalité routière présentent des évolutions très atypiques depuis mars 2020 jusqu'en début 2022 et selon les périodes ; ainsi des comparaisons sur les **12 derniers mois en 2023** sont réalisées avec **les mêmes mois de l'année 2019**

Avec 32 personnes décédées à fin février 2023 sur les routes des Hauts de France et 9 personnes tuées en moins, la mortalité recule de 22 % par rapport à la fin février 2022. Cependant le nombre de blessés augmente de 19 %

La tendance ces 3 derniers mois par rapport aux 3 mêmes mois il y a 1 an est à un recul de la mortalité (- 11% avec 8 personnes tuées en moins), On estime cependant

- une augmentation de la mortalité chez les automobilistes (+ 4 tués)
- un recul de la mortalité pour les piétons (- 2 tués) et pour les cyclistes (- 4 tués).



427 accidents corporels à fin février
+ 21 % par rapport à 2022

32 tués à fin février
- 22 % rapport à 2022

210 blessés hospitalisés à fin février
+ 19 % rapport à 2022

	Ce mois *		Ces 3 derniers mois**		depuis le début de l'année		Ces douze derniers mois*** / 2019	
	Nombre 2023	Variation	Nombre 2023	Variation	Nombre 2023	Variation	Nombre 2023	Variation
Personnes tuées	17	-23%	66	-11%	32	-22%	259	0%
Blessés Hospitalisés	96	7%	320	19%	210	19%	1 372	-3%

* Février 2023 par rapport à février 2022

** Cumul 3 mois de décembre 2022 à février 2023 par rapport au cumul 3 mois de décembre 2021 à février 2022

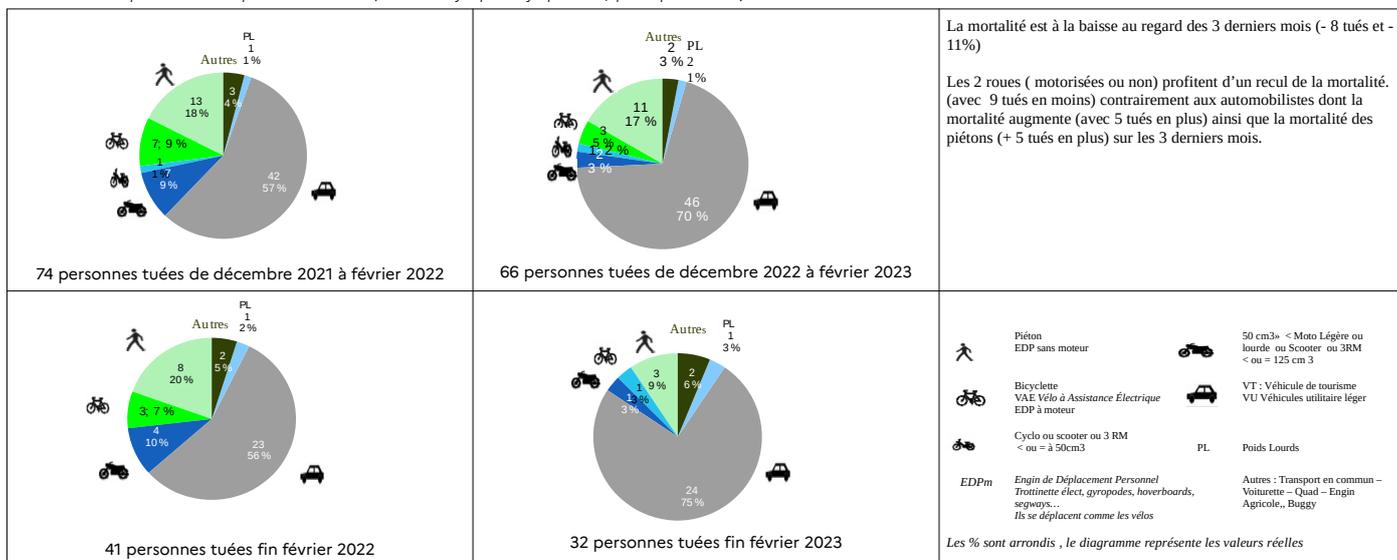
*** Cumul 12 mois de mars 2022 à février 2023 par rapport au cumul sur 12 mois de mars 2021 à février 2022 ou (de février 2021 à janvier 2022) r

Source : DREAL Hauts-de-France – Données extraites de Traxy le 6 mars 2023) relatives aux accidents corporels enregistrés par les forces de l'ordre

NB : la comparaison du bilan des 12 derniers mois (de mars 2022 à février 2023) avec les 12 mois précédents (de mars 2021 à février 2022) reste impacté par les mesures de restrictions de déplacement liées au COVID en vigueur au 1er semestre 2021. (couvre feu notamment)

Séries labellisées pour les tués à 3 jours (données traxy définitives jusqu'en 2021, quasi-définitives 2022)

Séries non labellisées pour les blessés hospitalisés au mois 24 h - (données traxy définitives jusqu'en 2021, quasi-définitives 2022)



Les accidents corporels non mortels enregistrés par les forces de police et de gendarmerie nationales ne constituent qu'une partie des accidents corporels de la circulation routière, les forces de l'ordre n'étant pas systématiquement appelées pour intervenir. Les indicateurs contenus dans cette publication donnent toutefois une information sur l'évolution de l'insécurité routière. Compte tenu de la crise sanitaire, ces indicateurs sont à prendre avec une certaine prudence.

Données provisoires - BAAC et PréBAAC - Traxy au 8/3/2022

Les % sont généralement arrondis pour faciliter la lecture - Les diagrammes représentent les valeurs exactes - Les pourcentages peuvent être peu représentatifs de petits chiffres.

DREAL Hauts-de-France / SSTV / Observatoire Régional de la Sécurité Routière des Hauts de France / Sylvie DELPIERRE

Disponible sur le site de la DREAL des Hauts-de-France - <https://www.hauts-de-france.developpement-durable.gouv.fr/?barometre-mensuel-de-l'accidentalite-en-hauts-de-france>

AVERTISSEMENT : La crise sanitaire de la Covid 19 a conduit à des mesures exceptionnelles de restriction des déplacements et des activités, l'évolution de l'accidentalité reflète l'impact de ces mesures depuis mars 2020 la manière dont les Français ont adapté leur mobilité selon les périodes. Depuis le 2 février 2022, le télétravail n'est plus obligatoire 3 à 4 jours en France métropolitaine. Il n'y a plus de restrictions concernant les déplacements. Cependant, les indicateurs de l'accidentalité routière présentent des évolutions très atypiques depuis mars 2020 jusqu'en début 2022 et selon les périodes ; ainsi des comparaisons sur les **12 derniers mois en 2023** sont réalisées avec **les mêmes mois de l'année 2019**

Evolution de la mortalité routière cumulée sur 12 mois

Ces 12 derniers mois (de mars 2022 à février 2023) par rapport aux 12 mois de mars 2018 à février 2019 on constate une stagnation de la mortalité avec 1 personne tuée en plus. Au regard de la mortalité qui stagne sur cette période et de la répartition des tranches d'âge

- les plus touchés sont :

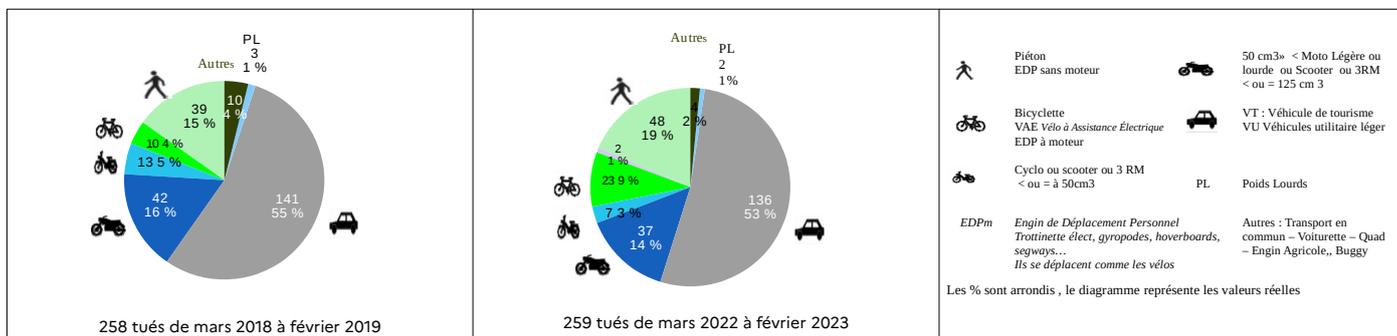
- les cyclistes (+ 130 % avec 13 tués en plus) et les piétons (+21% avec 9 tués en plus)

- les 45-54 ans (+ 24 %),

- les plus épargnés sont :

- les cyclomotoristes (-46 % et - 6 tués) et les motocyclistes (-21 % et - 5 tués en moins)

- les 14 à 17 ans (-33%)



Piéton
EDP sans moteur

Bicyclette
VAE Velo à Assistance Électrique
EDP à moteur

Cyelo ou scooter ou 3 RM
< ou = à 50cm3

EDPm
Engin de Déplacement Personnel
Trottinette élect, gyropodes, hoverboards, segways...
Ils se déplacent comme les vélos

50 cm3» < Moto Légère ou lourde ou Scooter ou 3RM < ou = 125 cm 3

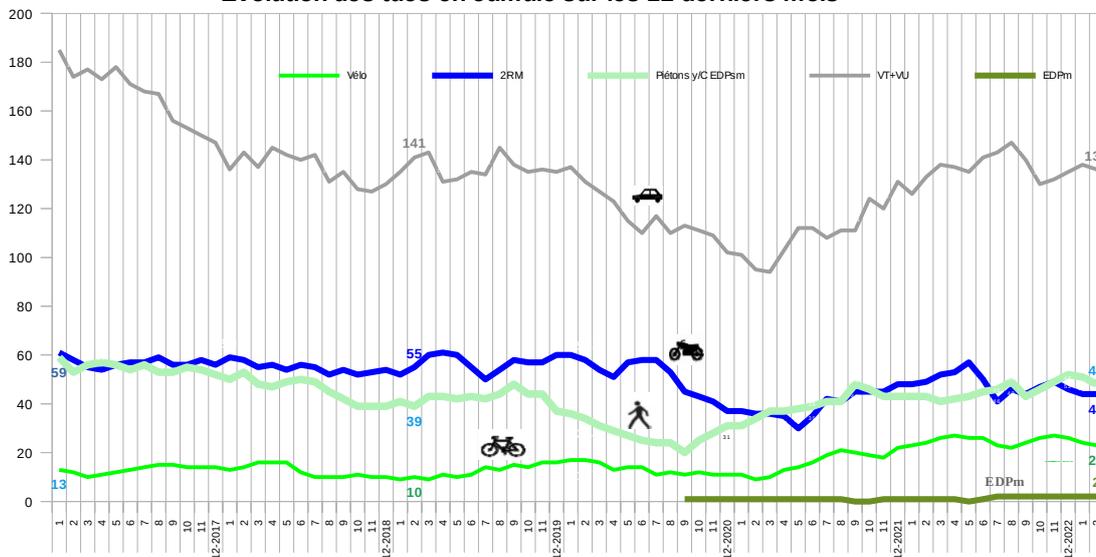
VT : Véhicule de tourisme VU Véhicules utilitaire léger

PL Poids Lourds

Autres : Transport en commun – Voiturette – Quad – Engin Agricole, Buggy

Les % sont arrondis, le diagramme représente les valeurs réelles

Evolution des tués en cumulé sur les 12 derniers mois



Evolution des TUES cumulé sur 12 mois en février 2023 évolution par rapport à février 2019

259 tués en février
1 tué de plus

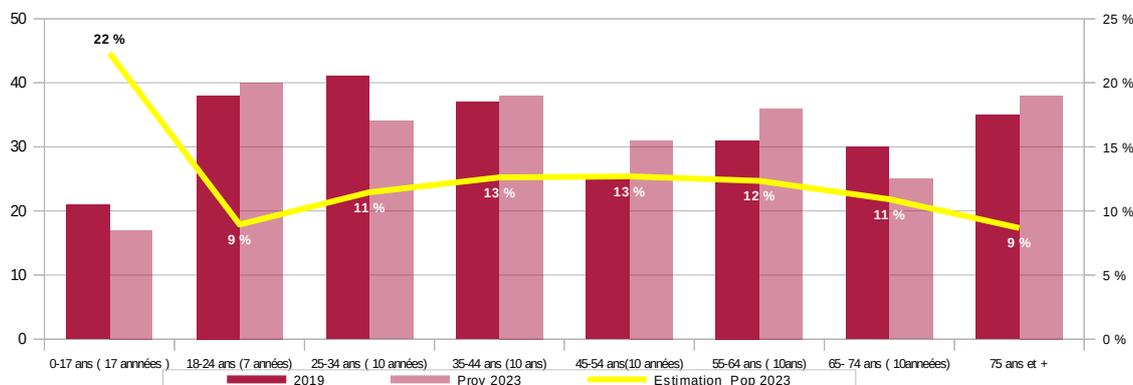
Automobilistes (VT + VU léger)
136 - + 4%

Piétons : 48 ; -13 %

Motards : 44 ; -20 %

Vélo : 23 ; +130 %

EDPm : NS



Jeunes 18-24 ans
40 ; + 5 %

Les 25-34 ans :
34 : - 17 %

Les 45-54 ans :
31 : + 24 %

+ 65 ans :
63: -3%

Le diagramme de la mortalité par tranches d'âges a été réalisé en histogramme, pour éviter des croisements de courbes qui rendaient le diagramme illisible. Par ailleurs, il paraissait intéressant de rappeler la répartition de l'estimation de la population 2023 des Hauts-de-France au regard de sa mortalité routière.

Les accidents corporels non mortels enregistrés par les forces de police et de gendarmerie nationales ne constituent qu'une partie des accidents corporels de la circulation routière, les forces de l'ordre n'étant pas systématiquement appelées pour intervenir. Les indicateurs contenus dans cette publication donnent toutefois une information sur l'évolution de l'insécurité routière. Compte tenu de la crise sanitaire, ces indicateurs sont à prendre avec une certaine prudence.

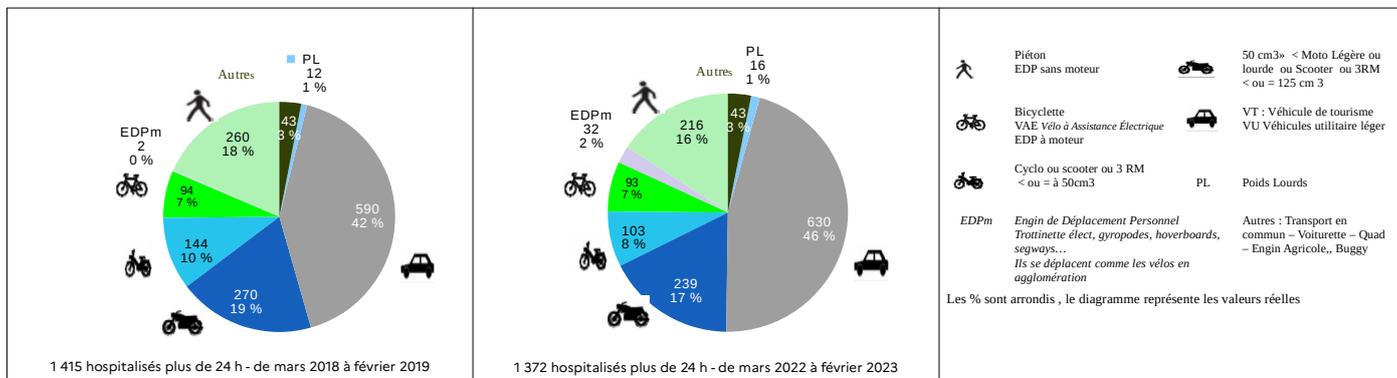
AVERTISSEMENT : La crise sanitaire de la Covid 19 a conduit à des mesures exceptionnelles de restriction des déplacements et des activités, l'évolution de l'accidentalité reflète l'impact de ces mesures depuis mars 2020 la manière dont les Français ont adapté leur mobilité selon les périodes. Depuis le 2 février 2022, le télétravail n'est plus obligatoire 3 à 4 jours en France métropolitaine. Il n'y a plus de restrictions concernant les déplacements. Cependant, les indicateurs de l'accidentalité routière présentent des évolutions très atypiques depuis mars 2020 jusqu'en début 2022 et selon les périodes ; ainsi des comparaisons sur les **12 derniers mois en 2023** sont réalisées avec **les mêmes mois de l'année 2019**

Evolution des blessés hospitalisés sur 12 mois

Ces 12 derniers mois (de mars 2022 à février 2023) par rapport aux mêmes mois de mars 2018 à février 2019 on estime une baisse des personnes hospitalisées de -3% et 43 personnes hospitalisées en moins.

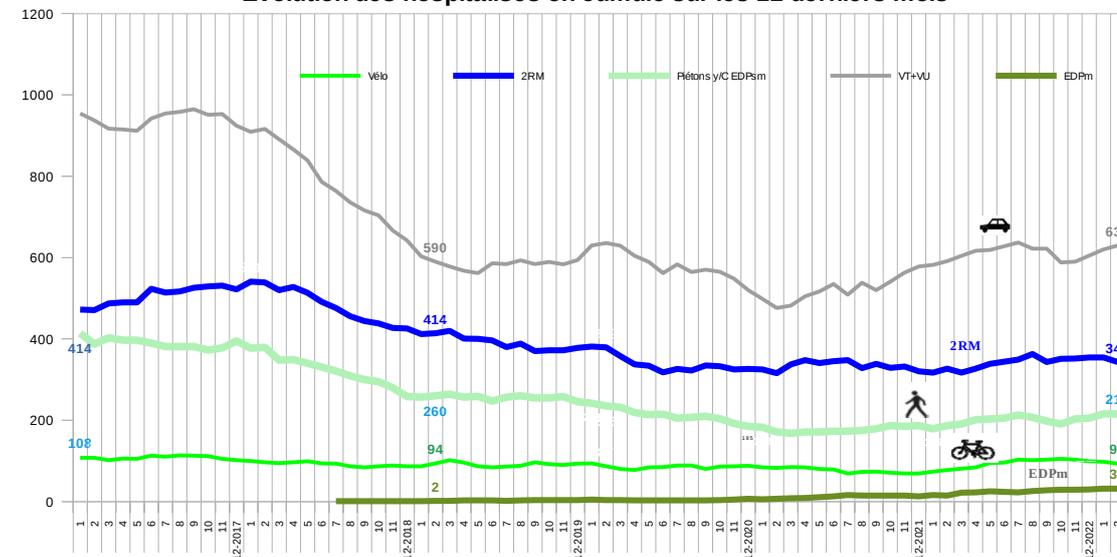
Au regard d'un recul de 3% des hospitalisés de la répartition par tranche d'âge, on estime que :

- les plus touchés sont
- les automobilistes (+ 40 hospitalisés soit +7%) , les EDPm (32 hospitalisés contre 2 en 2019)
- les 18-24 ans (+ 31 hospitalisés soit + 13%)
- les plus épargnés sont :
- les cyclomotoristes (- 41 hospitalisés - 28 %), les motocyclistes (- 31 hospitalisés soit -11 %), les piétons (- 41 hospitalisés soit - 17%)
- les 45-54 ans (- 33 hospitalisés soit -17%).



- Piéton
EDP sans moteur
 - 50 cm³ - < Moto Légère ou lourde ou Scooter ou 3RM < ou = 125 cm³
 - Bicyclette
VAE Vélo à Assistance Électrique
EDP à moteur
 - VT : Véhicule de tourisme
VU Véhicule utilitaire léger
 - Cyclo ou scooter ou 3 RM < ou = à 50cm³
 - PL Poids Lourds
 - EDPm Engin de Déplacement Personnel
Trottinette élect, gyropodes, hoverboards, segways...
Ils se déplacent comme les vélos en agglomération
 - Autres : Transport en commun – Voiturette – Quad – Engin Agricole, Buggy
- Les % sont arrondis, le diagramme représente les valeurs réelles

Evolution des hospitalisés en cumulé sur les 12 derniers mois



Evolution des hospitalisés en cumulé sur 12 mois en février 2023 par rapport à février 2019

1 372 hospitalisés + de 24h

(- 3% avec 43 hospitalisés de moins)

Automobilistes (VT + VU léger)
630 : + 7%

2RM : 342 ; -14 %

Piétons : 216 ; -17 %

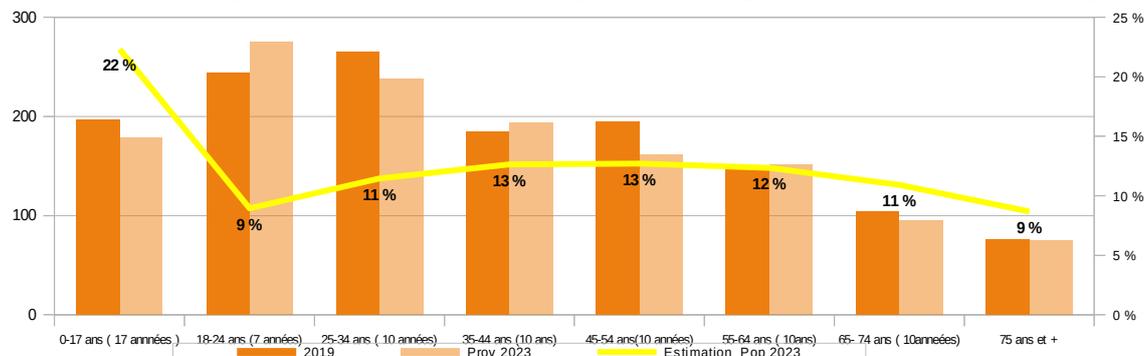
Vélo : 93 ; -1%

EDPm : 32 (x 16)

Jeunes 18-24 ans
275 : + 13 %

Les 45-54 ans :
162 : -17 %

+ 65 ans :
170 : -6%



Le diagramme des hospitalisés par tranche d'âge a été réalisé en histogramme, pour éviter des croisements de courbes qui le rendraient illisible. Par ailleurs, il paraissait intéressant de rappeler la répartition en % de l'estimation de la population 2023 des Hauts-de-France au regard de sa mortalité routière

Les accidents corporels non mortels enregistrés par les forces de police et de gendarmerie nationales ne constituent qu'une partie des accidents corporels de la circulation routière, les forces de l'ordre n'étant pas systématiquement appelées pour intervenir. Les indicateurs contenus dans cette publication donnent toutefois une information sur l'évolution de l'insécurité routière. Compte tenu de la crise sanitaire, ces indicateurs sont à prendre avec une certaine prudence.